

Présentation du projet

Le CHU « Abbé de l'Epée », géré par la Croix Rouge, a été ouvert dans le contexte du second confinement. Il se situe dans un bâtiment vacant du rectorat. En juillet 2023, le dispositif a été fermé avant d'être réouvert dans un autre bâtiment, pour une durée de 8 mois, grâce à la mise à disposition de 2 plateaux d'appartements par l'Etat.

- **Financeur** : Etat
- **Propriétaire (s) (foncier et bâti)**: Etat
- **Associations (opérateur et accompagnement social)** : La Croix Rouge, AREA

Dates clés

Juin 2023: Fermeture du CHU (ouvert depuis janvier 2021) en raison de l'inadaptation du bâtiment.

Juillet 2023 : Mise à disposition par l'Etat de 2 plateaux d'appartements aménagés en collaboration avec Quatorze, soit 6 logements d'une capacité d'accueil totale de 30 personnes.

Juillet/Aout 2023 : Ouverture du nouveau site.

1^{er} avril 2024 : Fermeture prévisionnelle.

LES MOYENS ALLOUES

9 749€/personne/an

257 721 €

de budget de **fonctionnement**
financés par l'Etat

25 000€

de budget **d'investissement**
financés par l'Etat

2 ETP salariés

LE PUBLIC ACCUEILLI

29

personnes
Hébergées soit 8
familles

dont

6 familles avec enfants, de nationalité Roumaine (14 enfants en tout)
4 familles en situation régulière, 1 en situation irrégulière et 1 ménage mixte (un des membres régularisé)

LA DUREE D'ACCOMPAGNEMENT

8

Mois

LES SORTIES DU DISPOSITIF

0

Sorties

Orientations et principes directeurs

Orientation : Réalisée par le SIAO.

Contractualisation : Un règlement de copropriété signé par les résidents.

Partis pris (droits et devoirs des résidents) :

- Des visites et invitations autorisées mais réglementées (visite de jour uniquement).
- Une participation de 20 € par ménage, un forfait co-décidé avec les résidents.

focus



Périmètre de l'accompagnement

- Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)
- Médiation scolaire
- Insertion professionnelle
- Accompagnement social renforcé

Partenariats

La Croix Rouge : Gestionnaire du site et en charge de l'accompagnement global des familles

AREA : Accompagnement social.

SIAO: Orientation des familles.

Quatorze : Aménagement des cuisines collectives.

FAP : Accompagnement du projet en lien avec la DDETS.



LES EFFETS LEVIERS



LES FREINS RENCONTRES



Bon à savoir : Le dispositif dans sa nouvelle mouture, s'est construit en tirant **des enseignements** de la première période d'existence du CHU. Parmi les ajustements opérés, on retient :

- Un projet à plus petite échelle, comme souhaité, en passant de 60 personnes à 29 personnes accueillies
- Un bâti plus adapté à l'accueil des personnes;
- Un règlement de vie collective moins strict (notamment sur les sorties, visites, consommation d'alcool);
- L'anticipation d'une démarche d'évaluation à la fin du dispositif, soulignant un engagement quant à la redevabilité du projet, ainsi que la volonté d'identifier les réussites et les axes d'amélioration, afin de tirer des leçons pour l'avenir.

✚ Un dispositif ayant permis **de mettre à l'abri 29 personnes**.

✚ Un **accompagnement global fondé sur la libre adhésion des résidents** permettant de répondre aux besoins spécifiques des familles, de favoriser leur participation et de renforcer leur pouvoir d'agir.

- Une participation des familles aux instances de pilotage du dispositif.

✚ Un **curseur mis sur la médiation scolaire et une alliance éducative soutenue pour favoriser la continuité éducative** :

- Un lien avec les écoles où sont scolarisés les enfants afin de prévenir les situations de décrochage scolaire ;
- La mobilisation de bénévoles de la Croix Rouge pour l'aide au devoir ;
- Un travail réalisé sur la question de la mendicité qui mobilise les enfants en instaurant un dialogue avec les familles sujettes à ces pratiques.

✚ Un **projet partenarial reposant sur des coopérations entre institutions et associations** (FAP, SIAO, Quatorze, AREA, services de l'Etat), **intervenant en complémentarité** (financement, aménagement du site, accompagnement des familles) et à l'appui d'un pilotage régulier, à la fois stratégique et opérationnel.

■ **Un dispositif accueillant des publics vulnérables**, issus de **parcours migratoires complexes et/ ou cumulant des problématiques variées relevant notamment de la santé mentale et psychique. Cette mixité des publics affichant des fragilités engendre des enjeux de cohabitation** sans que les ressources mobilisées ne suffisent pour y faire face. Dans ce contexte, des leviers ont été identifiés pour atténuer les risques et leurs effets sur l'accueil et le bien-être des résidents :

- Des réunions mensuelles avec l'ensemble des habitants pour identifier les besoins;
- Un ratio élevé de travailleurs sociaux par ménage accueilli permettant une meilleure gestion de ces problématiques (1 travailleur social pour 3 ménages);
- Des gardiens de nuit assurant la sécurité des personnes accueillies la nuit;
- L'interdiction pour les résidents d'inviter des personnes à dormir sur site afin d'avoir plus de contrôle sur les entrées, ce qui a tout de même été source de questionnement pour les publics accueillis.

■ **Des conflits de voisinage générés par des enjeux liés à l'usage des espaces communs** (en particulier sur l'usage des douches et sanitaires avec des enjeux remontés quant au respect de l'intimité des résidents).

■ **Des publics dont les ressources sont principalement liées à des activités informelles** rendant difficile l'accès à l'emploi ; de manière corrélée, **un ancrage dans des pratiques de mendicité et de prostitution, difficiles à dépasser**.

■ Une **durée d'hébergement « courte »** (8 mois) **bornant la durée d'accompagnement**. En conséquence, des impacts limités en termes d'insertion sociale et professionnelle, et en particulier, sur la question de la scolarisation des enfants.

« *Comme on est sur un temps très court d'accompagnement, les familles se projettent déjà sur un retour en bidonville à la fermeture du site, donc on ne se sent pas non plus légitimes à imposer de l'accompagnement. La libre adhésion est très importante dans un parcours marqué de ruptures de l'accompagnement.* »